La préparation aux affaires par la méthode des cas

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **12 (1932)**

Heft 5

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-889264

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LA PRÉPARATION AUX AFFAIRES
par la méthode des cas

La formation de ceux qui sont appelés à diriger des entreprises est un problème que les difficultés naissant des exigences et de la complexité de la vie économique moderne rendent particulièrement délicat. L'initiation à l'art de diriger, si elle suppose d'abord l'acquisition d'un large bagage scientifique, ne saurait utilement remplir son rôle sans tâcher, dans la mesure du possible, d'éviter aux jeunes gens les tâtonnements et les mécomptes que le manque d'expérience réserve aux plus intelligents lorsqu'ils débutent dans la voie nouvelle qui s'ouvre à eux.

Reconnaissant que l'enseignement théorique de nos hautes écoles ne suit que de fort loin la marche des affaires, des spécialistes étudient actuellement la possibilité de le réformer, en le rendant plus souple et plus pratique. A cet effet, ils envisagent l'application d'une méthode nouvelle, le « case system » qui, sans prétendre former des hommes expérimentés, se propose de préparer des cadres aux entreprises en facilitant aux jeunes gens le passage de la vie théorique à la vie courante. La méthode des cas complète, en les mettant en œuvre, les connaissances acquises au cours des études supérieures, par un enseignement expérimental formant un tout organisé et portant sur des cas d'espèce empruntés à la vie réelle des affaires.

On conçoit aisément l'intérêt que suscite l'examen des multiples questions de politique, d'organisation, de vente, de finance qui viennent se poser fréquemment au chef d'entreprise ou à ses collaborateurs. L'étudiant est mis en présence d'un problème dont il connaît toutes les données, qu'il analyse d'abord pour son compte, puis qu'il discute, réuni à ses collègues en une sorte de conseil d'administration, sous la direction d'un professeur faisant partie du monde des affaires et qualifié pour traiter le sujet envisagé. Ainsi en quelques mois, le futur chef acquiert une expérience solide et une pratique que seules de longues années de direction pouvaient lui donner jusqu'à présent. L'effort personnel auquel il est astreint, et les qualités d'ordre, de clarté, de logique qui se développent au contact d'une excellente discipline d'esprit, lui permettent de s'initier rapidement à l'art du diagnostic dont on sait l'importance dans les affaires.

La méthode reposant sur une étude vivante de cas concrets, suppose l'existence d'un organisme dont la fonction consiste à aller chercher des cas pratiques, nécessaires à l'alimentation de l'enseignement, auprès des entreprises. La création d'un vaste laboratoire s'impose donc. Il servira d'agent de liaison entre l'école d'application et le monde des affaires.

En fournissant des matériaux que le laboratoire a pour mission de récolter, les chefs d'entreprises collaborent à la formation des futurs cadres. Ils peuvent, lorsqu'ils proposent des cas, assister à leur discussion et en tirer des conclusions utiles.

Telle que nous l'avons exposée brièvement, cette méthode a été appliquée avec plein succès à Harvard et, depuis deux ans, à Paris. De nombreux Suisses ont déjà suivi les cours de la réputée Graduate School of Business Administration d'Harvard. Le nombre de ceux qui participent aux travaux du Centre de Préparation des Affaires de Paris augmente aussi continuellement.

L'introduction de la méthode des cas dans l'enseignement en Suisse fait actuellement l'objet d'études sérieuses de la part de la Commission Romande de Rationalisation et de son actif secrétaire général, M. Aloïs Hentsch. La Faculté des Sciences économiques de l'Université de Genève et l'Institut international d'Organisation scientifique du Travail, à Genève, s'intéressent tout particulièrement à cette question. En mai et juin dernier, M. Jolly, directeur des services techniques de la Chambre de Commerce de Paris, est venu faire une série de conférences dans les universités romandes pour exposer les principes de la méthode et les résultats obtenus. L'accueil que les milieux intéressés lui ont réservé permet de bien augurer du succès des efforts que poursuivent ceux qui, en renouvelant l'enseignement de nos hautes écoles, préparent à nos industries des chefs toujours plus qualifiés. Nous ne manquerons pas de tenir nos lecteurs au courant des progrès réalisés dans cette voie.